

DÉPARTEMENT
Indre-et-Loire

Extrait du Registre des Délibérations du Comité Syndical
Séance du 14 septembre 2020

ARRONDISSEMENT
TOURS

ANVAL
Syndicat Mixte
Affluents Nord Val de Loire

Nbre de Membres en exercice : 33
Nbre de Présents : 29
Nbre de suffrages exprimés : 32

Le quatorze septembre 2020, à 18 heures, le comité syndical de l'ANVAL dument convoqué le 02 septembre 2020, s'est assemblé dans la salle Emmanuel Chabrier de la commune de La Membrolle-sur-Choisille, sous la Présidence de M. Sébastien MARAIS – Président sortant, puis de M. Michel HIRTZ - doyen d'âge, et de M. Sébastien MARAIS – Président élu.

Titulaires présents : M. Sébastien MARAIS, M. Bertrand RITOURET, M. Cédric DE OLIVEIRA, Mme Hédia GHANAY, M. Antoine TRYSTRAM, M. Emmanuel DUMENIL, Mme Régine HINET, Jacques LEMAIRE, M. Joëlle DANIEL, M. Bruno FENET, M. Philippe CLEMOT, Mme Céline DELAGARDE, M. Régis SALIC, Mme Armelle AUDIN, M. Michel HIRTZ, M. Gérard DAVIET, M. Christophe LOYAU-TULASNE, M. Ludovic BOURDIN, M. Grégory PODDA, Mme Isabelle MELO, Mme Sylvie POINTREAU, M. Pascal DELAUNAY, M. Benoît BARANGER, M. Didier THEME, Mme Nathalie GUENAULT, Mme Karine BARTHELEMY, Mme Caroline BOILLE, M. Arnault TURMUNEL, Mme Marie-Christine DE SAINT SALVY.

Pouvoir(s) : M. Michel GILLOT à M. Sébastien MARAIS, Mme Betsabée HAAS à Mme Armelle AUDIN, Mme Axelle TREHIN à M. Jacques LEMAIRE.

DEL 14092020-03 : ELECTION DES VICE-PRESIDENTS ET DES AUTRES MEMBRES

Sous la présidence de M. Sébastien MARAIS élu président, le conseil syndical a été invité à procéder à l'élection des vice-présidents. Il a été rappelé que les vice-présidents sont élus selon les mêmes modalités que le président (art. L. 2122-4, L. 2122-7 et L. 2122-7-1 du CGCT).

Le président a indiqué que l'arrêté Préfectoral de création du syndicat mixte ANVAL prévoit, dans son article 10, que le comité syndical désigne en son sein un bureau, composé d'un Président, de **6 Vice-Présidents** et de **2 délégués syndicaux**.

➤ Élection du premier Vice-Président

M. Sébastien MARAIS a invité le conseil syndical à procéder à l'élection du premier Vice-Président. Il a questionné l'assemblée concernant les candidatures et a constaté l'unique candidature de M. Bertrand RITOURET.

Chaque délégué a déposé son bulletin dans l'urne.

Le dépouillement du premier tour du scrutin a donné les résultats suivants :

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote0
- b. Nombre de votants (bulletins déposés)32
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)8
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)1
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]23
- f. Majorité absolue...17

NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
RITOURET Bertrand	23	Vingt-trois

M. Bertrand RITOURET a été proclamé premier Vice-président et immédiatement installé.

➤ Élection du deuxième Vice-Président

M. Sébastien MARAIS a invité le conseil syndical à procéder à l'élection du deuxième Vice-Président. Il a questionné l'assemblée concernant les candidatures et a constaté l'unique candidature de M. Cédric DE OLIVEIRA.

Chaque délégué a déposé son bulletin dans l'urne.

Le dépouillement du premier tour du scrutin a donné les résultats suivants :

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote0
- b. Nombre de votants (bulletins déposés)32
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) 9
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]23
- f. Majorité absolue17

NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
DE OLIVEIRA Cédric	23	Vingt-trois

M. Cédric DE OLIVEIRA a été proclamé deuxième Vice-Président et immédiatement installé.

➤ **Élection du troisième Vice-Président**

M. Sébastien MARAIS a invité le conseil syndical à procéder à l'élection du troisième Vice-Président. Il a questionné l'assemblée concernant les candidatures et a constaté l'unique candidature de Mme Hédia GHANAY.

Chaque délégué a déposé son bulletin dans l'urne.

Le dépouillement du premier tour du scrutin a donné les résultats suivants :

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote0
- b. Nombre de votants (bulletins déposés)32
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) 4
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]23
- f. Majorité absolue17

NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
AUDIN Armelle	2	Deux
GHANAY Hédia	26	Vingt-six

Mme Hédia GHANAY a été proclamée troisième Vice-Présidente et immédiatement installée.

➤ **Élection du quatrième Vice-Président**

M. Sébastien MARAIS a invité le conseil syndical à procéder à l'élection du quatrième Vice-Président. Il a questionné l'assemblée concernant les candidatures et a constaté l'unique candidature de M. Antoine TRYSTRAM.

Chaque délégué a déposé son bulletin dans l'urne.

Le dépouillement du premier tour du scrutin a donné les résultats suivants :

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote0
- b. Nombre de votants (bulletins déposés)32
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) 8
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) 1
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]23
- f. Majorité absolue17

NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
TRYSTRAM Antoine	23	Vingt-trois

M. Antoine TRYSTRAM a été proclamé quatrième Vice-Président et immédiatement installé.

➤ Élection du cinquième Vice-Président

M. Sébastien MARAIS a invité le conseil syndical à procéder à l'élection du cinquième Vice-Président. Il a questionné l'assemblée concernant les candidatures et a constaté l'unique candidature de M. Emmanuel DUMENIL.

Chaque délégué a déposé son bulletin dans l'urne.

Le dépouillement du premier tour du scrutin a donné les résultats suivants :

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote0
- b. Nombre de votants (bulletins déposés)32
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) 9
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]23
- f. Majorité absolue17

NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
AUDIN Armelle	1	Un
DUMENIL Emmanuel	22	Vingt-deux

M. Emmanuel DUMENIL a été proclamé cinquième Vice-Président et immédiatement installé.

➤ Élection du sixième Vice-Président

M. Sébastien MARAIS a invité le conseil syndical à procéder à l'élection du sixième Vice-Président. Il a questionné l'assemblée concernant les candidatures et a constaté l'unique candidature de Mme Régine HINET.

Chaque délégué a déposé son bulletin dans l'urne.

Le dépouillement du premier tour du scrutin a donné les résultats suivants :

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote0
- b. Nombre de votants (bulletins déposés)32
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) 7
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]25
- f. Majorité absolue17

NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
AUDIN Armelle	2	Deux
HINET Régine	23	Vingt-trois

Mme Régine HINET a été proclamée sixième Vice-Présidente et immédiatement installée.

➤ Élection d'un premier délégué syndical membre du bureau

M. Sébastien MARAIS a invité le conseil syndical à procéder à l'élection d'un premier délégué syndical membre du bureau. Il a questionné l'assemblée concernant les candidatures et a constaté l'unique candidature de M. Jacques LEMAIRE.

Chaque délégué a déposé son bulletin dans l'urne.

Le dépouillement du premier tour du scrutin a donné les résultats suivants :

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote0
- b. Nombre de votants (bulletins déposés)32
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) 9
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]23
- f. Majorité absolue17

NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
LEMAIRE Jacques	23	Vingt-trois

M. Jacques LEMAIRE a été proclamé délégué syndical membre du bureau et immédiatement installé.

➤ Élection d'un second délégué syndical membre du bureau

M. Sébastien MARAIS a invité le conseil syndical à procéder à l'élection d'un second délégué syndical membre du bureau. Il a questionné l'assemblée concernant les candidatures et a constaté l'unique candidature de Mme Joëlle DANIEL.

Chaque délégué a déposé son bulletin dans l'urne.

Le dépouillement du premier tour du scrutin a donné les résultats suivants :

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote0
- b. Nombre de votants (bulletins déposés)32
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) 3
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) 1
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]28
- f. Majorité absolue 17

NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
DANIEL Joëlle	28	Vingt-huit

Mme Joëlle DANEL a été proclamée déléguée syndicale membre du bureau et immédiatement installée.

Fait à La Membrolle-sur-Choisille,
Le 22 septembre 2020

ANVAL
*(Syndicat Mixte des Appareils
Nord Val de Loire)*
Siège social : Place de l'Europe
70 LA MEMBROLLE-SUR-CHOISILLE
Sebastien MARAIS, Président

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

037-200085702-20200914-DEL14092020-03-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/09/2020

Affichage : 14/09/2020

Pour l'autorité compétente par délégation



A large, stylized handwritten signature in blue ink, written over a faint background watermark of a person's profile.